



Grenoble.fr

Refonder la démocratie locale

Budget participatif de Grenoble

Présentation des 19 projets des Grenoblois

DOSSIER DE PRESSE

Vendredi 11 Septembre 2015

Contact Presse

Loubna Bouhrizi
presse@grenoble.fr

04.76.76.39.24

Vendredi 18 et samedi 19 septembre
Hôtel de ville de Grenoble

BUDGET PARTICIPATIF



Sélectionnez
les projets à réaliser en 2016



Comment voter ?
Toutes les infos sur www.budgetparticipatif.grenoble.fr





Pascal Clouaire
Adjoint à la Démocratie locale



Hakim Sabri
Adjoint aux Finances



Catherine Rakose
Adjointe de secteur 6



Thierry Chastagner
Adjoint de secteur 5



Laetitia Lemoine
Adjointe de secteur 3



Antoine Back
Conseiller municipal délégué au secteur 2



Sonia Yassia
Conseillère municipale déléguée au secteur 1



René de Céglié
Conseiller municipal délégué au secteur 4

Calendrier

- **Du 4 mai au 11 juin 2015**

ETAPE 1 : J'ai une idée, je dépose un projet

→ Les citoyens mûrissent des idées et déposent un projet sur la plateforme participative ou auprès d'une Maison des Habitants ou antenne mairie. Les services étudient leur recevabilité afin de passer à la phase suivante.

- **Samedi 20 juin 2015 – Halle Clémenceau entre 10h-14h**

ETAPE 2 : Présentation publique et sélection de 30 projets

→ Les porteurs de projet viennent présenter leur projet, débattre et échanger avec l'ensemble des autres participants. Ces derniers sélectionnent les 30 projets qui partiront à l'instruction des services.

- **Durant l'été 2015**

ETAPE 3 : Instruction

→ Etude de la faisabilité technique, juridique et financière par les services de la Ville et de la Métro. Une liste des projets est établie et pourra être soumise au vote.

- **Les 18 et 19 septembre 2015**

ETAPE 4 : Vote

→ Vote pour aboutir à une liste de projets dans une enveloppe maximale cumulée de 800 000 €.

- **Décembre 2016**

→ Les projets seront intégrés aux investissements du Budget 2016 qui sera proposé au vote des assemblées délibérantes de la Ville de Grenoble et de Grenoble-Alpes-Métropole.

- **Au cours de l'année 2016**

ETAPE 5 : Réalisation

→ Démarrage de la réalisation des projets.



Samedi 20 juin 2015 – Ruche aux projets – Halle Clémenceau

Le budget participatif

Dans sa volonté de **refonder la démocratie locale**, la municipalité grenobloise souhaite donner **plus de pouvoir d'agir aux habitants**. Cette démarche passe par une **transformation des pratiques** dans l'élaboration des politiques publiques et doit ensuite se traduire par un **partage des capacités d'action et de décision**.

C'est dans cet esprit que la Ville de Grenoble lance sa première année d'expérimentation de budget participatif :

*« J'ai une idée, je partage un projet ...
Je choisis des projets pour ma ville ».*

L'objectif est de favoriser l'initiative, l'émergence de projets nouveaux, au plus **proche des besoins et des envies des Grenobloises et des Grenoblois**. Cette démarche vise aussi à initier un processus d'**activation citoyenne**, en proposant au citoyen de contribuer de façon active à **l'amélioration de la ville**, notamment dans le choix des **priorités de dépenses d'investissement**.

Parmi les **164 propositions** des Grenoblois, **30 projets** ont émergé lors de la « ruche aux projets », qui avait réuni 250 habitants au mois de juin

dernier. Après une période d'instruction et d'échanges avec les porteurs, **19 projets sont aujourd'hui proposés au vote**.

Le budget participatif arrive dans sa dernière étape : les 18 et 19 septembre, les Grenoblois sont invités à voter pour les projets à réaliser dès 2016.

Afin de prendre connaissance des différents projets et des modalités de vote, **une exposition est installée dès aujourd'hui, sur la Place Victor Hugo et prochainement dans le hall d'honneur de l'Hôtel de Ville.**

Toutes ces informations sont également consultables via le site de la ville : **budgetparticipatif.grenoble.fr**.

Une présentation et un échange avec les différents porteurs de projets aura lieu samedi 19 septembre à partir de 10h00 en salle du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville.

Les résultats de ce vote seront officiellement communiqués lors du prochain Conseil municipal du lundi 21 septembre 2015.

Les 19 projets des Grenoblois

Parmi les **164 propositions** des Grenoblois, **30 projets** ont émergé lors de la « ruche aux projets », qui avait réuni 250 habitants au mois de juin dernier. Après une période d'instruction et d'échanges avec les porteurs et d'échanges avec les porteurs, **19 projets sont aujourd'hui proposés au vote. : 16 projets d'un montant inférieur à 100 000€ (dont deux projets fusionnés) et 3 projets d'un montant compris 100 000€ et 400 000€.**

Les projets d'un montant inférieur à 100 000€

1/ Un poulailler partagé en ville



habitants du quartier. **Budget** : 3 000 €

Localisation : Quartier Abry
Porteur de projet : Aïcha
Descriptif : Dynamiser le quartier et proposer une récupération des restes alimentaires par le biais de l'installation d'un poulailler. Véritable projet écologique et social, ce poulailler expérimental sera géré par les

2/ Lieu d'accueil et d'écoute Pour les Jeunes



Localisation : Quartier Alliés, Rue Général Mangin
Porteur de projet : Association Le Refuge
Descriptif : Permettre aux jeunes victimes d'homophobie et de transphobie d'avoir un lieu d'écoute et d'hébergement d'urgence

à Grenoble. Le projet consiste à rénover un appartement qui sera ensuite géré par l'association le Refuge.

Budget : 90 000 €

3/ Des aménagements sur le marché de l'estacade



Localisation : Pont de l'Estacade
Porteur de projet : Olivier
Descriptif : Améliorer le confort des usagers du marché par des extensions de trottoirs et l'installation d'arceaux vélos au croisement avec la rue

Nicolas Chorier. Expérimenter la piétonisation temporaire de la rue Joseph Rey, le samedi et le dimanche, en concertation avec les commerçants et les riverains. **Budget** : 95 000 €

4/ Du végétal sur des murs d'écoles et des toitures d'immeubles



Localisation : Quatre écoles publiques et deux immeubles répartis dans la ville

Porteur de projet : Farid et Samuel

Descriptif : Améliorer le cadre de vie des Grenoblois et embellir la ville grâce à la

végétalisation. Introduire du végétal sur des murs d'écoles en menant une démarche pédagogique avec les écoliers et expérimenter la végétalisation de toitures d'immeubles d'habitation pour l'agrément ou le jardinage. **Budget** : 95 000 €

5/ Berges de l'Isère : site d'escalade de faible hauteur et continuité du chemin



Localisation : Quai de France et Berges de l'Isère

Porteur de projet : Stéphane, Olivier

Descriptif : Créer un site d'escalade accessible, y compris aux débutants, sur le Quai de France. Améliorer la continuité du chemin le long de l'Isère,

en aménageant les passages délicats, depuis les quais jusqu'à Saint-Martin-d'Hères. Projets réalisables sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires. **Budget** : 99 000 €

6/ Equiper L'échoppe, magasin solidaire



Localisation : Quartier Teisseire, rue Georges Monteyer

Porteur de projet : Diaconat Protestant et Association Humanitaire Musulmane

Descriptif : Renouveler le matériel et le mobilier de l'Echoppe, magasin

solidaire, pour améliorer l'accueil des familles. L'Echoppe est un lieu d'accompagnement alimentaire qui apporte de l'aide aux personnes en situation de précarité. **Budget** : 20 000 €

7/ Jardin Pixel



Localisation : Site internet à créer

Porteur de projet : Quentin

Descriptif : Créer un site internet qui recense les parcelles publiques de terrain disponible. Cet outil permettra aux Grenoblois volontaires de

proposer et de trouver un espace à entretenir, embellir ou à jardiner.

Budget : 5 000 €

8/ Aménagement des abords de l'école Nicolas Chorier



Localisation : Quartier Berriat-St Bruno, Ecole Elémentaire Nicolas Chorier

Porteur de projet : Jacob, pour le Conseil Local des Parents d'élèves FCPE

Descriptif : Améliorer la sécurité des enfants et assurer un meilleur

équilibre entre les différents usages de l'espace public par la création d'un parvis devant l'entrée de l'école et le réaménagement du carrefour routier. **Budget** : 90 000 €

9/ Des voiles d'ombrage à Grenoble



Localisation : Une dizaine de lieux répartis dans la ville

Porteur de projet : Elsa

Descriptif : Pendant l'été, protéger du soleil les différents lieux de convivialité (aires de jeux, bancs publics, etc.) en installant des voiles

d'ombrage colorés dans la ville.

Budget : 70 000 €

10/ Un théâtre de plein air



Localisation: Parc Bachelard (Parc des Champs Elysées)

Porteur de projet : Stéphane, en collaboration avec l'Association culturelle « Le Prunier Sauvage »

Descriptif : Créer un lieu de plein air dédié aux Arts

et à la Culture, dans le Parc Bachelard. Le théâtre de verdure pourra accueillir pièces de théâtre, spectacles d'arts visuels ou concerts acoustiques... **Budget** : 65 000 €

11/ Du Ping-Pong dans les Parcs



Localisation : Dans les parcs de la ville. Porteur de projet : Bastien

Descriptif : Favoriser la pratique du pingpong en installant une dizaine de tables dans plusieurs parcs de la ville. Ces équipements permettront à tous de pratiquer une

activité sportive ludique et bon enfant. **Budget** : 25 000 €

12/ Expérimenter des garages à vélos collectifs



Localisation : Trois garages à répartir dans la ville

Porteur de projet : Hervé.
Descriptif: Expérimenter, comme Londres, la mise en place de garages à vélos fermés sur l'espace public, sur abonnement. Ils permettront de stationner les vélos en extérieur des immeubles et ceci

en toute sécurité. **Budget** : 15 000 €

13/ Toilettes publiques Place Notre-Dame



Localisation : Place Notre-Dame

Porteur de projet : Michel

Descriptif : Dans ce secteur très fréquenté, y compris en soirée, installer des toilettes publiques Place Notre Dame et expérimenter un système de pare-urine Place des

Tilleuls. **Budget** : 85 000 €

14/ Améliorer la sécurité et le confort des cyclistes



Localisation : Grenoble.

Porteur de projet : Antoine
Descriptif : Expérimenter de nouveaux marquages au sol plus prononcés - notamment dans les contresens cyclables - et des arceaux vélos munis d'un câble d'accroche. Ce projet viendra compléter

les initiatives déjà portées par la Ville et la Métropole afin d'accompagner le développement du vélo. **Budget** : 25 000 €

15/ Espace sportif et fours à Pain collectifs



Localisation : Quartier Villeneuve, Parc Jean Verlhac

Porteur de projet : La Régie de quartier Villeneuve-Village Olympique et le Collectif « Animation Villeneuve »

Descriptif : Créer un lieu convivial et sportif dans le

parc comprenant des blocs d'escalade, des modules de musculation urbaine et un espace de pique-nique (tables et barbecues). Valoriser les savoir-faire et les échanges interculturels par la réalisation de deux fours à pain avec les habitants. **Budget** : 90 000 €

16/ Aménagements transitoires aux abords de l'Esplanade



Localisation : Esplanade

Porteur de projet : Renaud

Descriptif : En attendant la réalisation du projet urbain sur le quartier, proposer un aménagement sur l'Esplanade pour améliorer les

déplacements (cheminement vélos/piétons le long du Bd Esplanade, dépose minute co-voiturage, arrêt de bus, stationnement vélos...).

Budget : 65 000 €

Les projets d'un montant compris entre 100 000€ et 400 000€

17/ Skatepark et espace convivial à Proximité de l'Isère



Localisation : A proximité des berges de l'Isère

Porteur de projet : Margot, Torii, Félix, Yoan, Jérôme

Descriptif : Créer un équipement en extérieur (structure de type " bowl ") dédié à la pratique du skate, du roller, de la

trottinette... Ce nouvel équipement sportif permettra aux passionnés de se retrouver dans un lieu adapté. Aménager, à proximité, un espace convivial avec arbres fruitiers, mare naturelle et espace de pique-nique (tables et barbecues). **Budget** : 400 000 €

18/ Améliorer le square de la Place saint-Bruno



Localisation : Square de la Place Saint-Bruno

Porteur de projet : Joëlle, au nom du collectif Saint-Bruno Citoyen. **Descriptif** : Embellir et aménager le square pour le plus grand

nombre, avec notamment une structure de jeux pour les enfants. Le projet sera mené en concertation avec les acteurs du quartier. **Budget** : 250 000 €

19/ Embellir et créer un espace collectif à la Magnanerie



Localisation : Quartier de l'Île Verte

Porteur de projet : Gilles, au nom d'un collectif d'habitants de l'Île Verte

Descriptif : Créer un lieu participatif, ouvert, évolutif... par l'aménagement de la salle de la Magnanerie, la

réalisation d'un four à pain en extérieur, la création d'un atelier de réparation des jardinières collectives... en lien avec les activités associatives existantes. **Budget** : 200 000 €

Les 10 autres projets non retenus

Pourquoi, des 30 projets sélectionnés à la Ruche aux Projets, 11 ne sont pas présentés au vote ?

Les 30 projets retenus lors de la Ruche aux Projets du 20 juin dernier, ont été étudiés et instruits pendant l'été pour s'assurer de leur faisabilité, leur coût et leur comptabilité avec le règlement du budget participatif. Cette phase d'instruction a permis des temps d'échanges entre les porteurs et les services de la Ville et de la Métropole. Au final, 19 projets entrent dans le cadre du budget participatif, mais 11 projets n'y rentrent pas et ne seront donc pas proposés au vote des grenoblois. Le retrait de ces projets est motivé par les raisons suivantes :

1. Coût supérieur à 400 000€

Le projet de « Salle sourde pour les groupes musicaux » : Ce projet visait l'insonorisation d'une salle afin de permettre à plusieurs ensembles musicaux (fanfares, batuk...) de pratiquer. Le montant de l'aménagement et de l'insonorisation d'un local s'est révélé largement supérieur à 400 000€.

Le projet associatif dans l'Orangerie : Ce projet de réhabilitation et de rénovation de l'Orangerie pour en faire un lieu associatif d'expression citoyenne et d'échanges de savoirs, a fait apparaître un coût d'investissement nettement supérieur à 400 000€.

2. Mode de gestion et dépenses de fonctionnement > à 5%

Le projet de « pigeonier contraceptif » : Ce projet visait l'installation de pigeonier dans plusieurs secteurs de la ville afin de réguler ces populations d'oiseaux. Le mode de gestion proposé impliquait la prise en charge de ces pigeoniers par la Ville de Grenoble. Or les frais de fonctionnement induits par une gestion municipale sont supérieurs à 5%/an du montant d'investissement.

Le projet « Caravane Grenoble Ville Propre » : Ce projet avait vocation à permettre des campagnes de sensibilisation à la propreté urbaine et aux bonnes pratiques par le biais d'ateliers auprès des enfants et des jeunes (dans les écoles, les MJC...). Ce projet reposait uniquement sur des dépenses de fonctionnement : prêts de matériels, de véhicules, etc.

Le projet de création d'un « réseau internet destiné à organiser des projets collaboratifs entre voisins » : Ce projet avait comme objectif la création d'un site internet permettant la mise en réseau des grenoblois pour les encourager à réaliser des projets à l'échelle d'un immeuble ou d'un quartier. Les modes de gestion envisagés n'apportent pas toutes les garanties nécessaires, notamment juridiques.

3. Autres motifs

Le projet de « Boîte itinérantes » : Abandon pour cause de déménagement du porteur.

Le projet « De l'art pour embellir la ville » : avait vocation à installer des œuvres d'art sur l'espace public dans la ville. Ce projet s'est avéré être un projet riche et complexe nécessitant un temps long pour en vérifier la faisabilité tant juridique que technique, les modalités de mise en œuvre (notamment nécessité de fédérer un collectif d'artistes) et par conséquent pour définir le budget à y affecter. Ainsi, suite à l'instruction estivale il n'a pas été possible, en l'état, de mettre ce projet au vote.

Le projet de bibliothèque à la Caserne de Bonne : Aucun lieu n'étant disponible, il n'a pas été possible de mettre en œuvre ce projet. L'un des critères du budget participatif stipule en effet que les projets ne doivent pas nécessiter l'acquisition d'un local.

Le projet de lieu de « co-working entre étudiants » : a évolué pendant l'été en « Fabrique des projets » et, par conséquent, il n'a pas pu être instruit dans les temps pour affiner les modes de gestion, trouver un local....

Le projet « végétaliser le Cours Berriat » : consistait à végétaliser le cours Berriat pour augmenter le confort climatique et embellir cet axe urbain. Or, un projet de réaménagement du cours Berriat est actuellement à l'étude par la Métropole qui comprend, naturellement,

un volet « végétalisation ». Toutefois, il est précisé dans le règlement du budget participatif, que les projets des Grenoblois ne peuvent pas se superposer avec un projet déjà à l'étude par la Ville ou la Métropole.



Samedi 20 juin 2015 – Ruche aux projets – Halle Clémenceau

Les modalités de vote

• Qui peut voter ?

Tous les grenoblois de + de 16 ans, de toutes nationalités.

• Avec quels documents ?

Sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de 6 mois maximum.

• Quel type de bulletin ?

Les grenoblois auront deux bulletins : un pour les projets dont le montant est supérieur à 100 000 €, un pour les projets dont le montant est inférieur à 100 000 €.

Pour les projets < 100K€ : Les grenoblois classent leurs **4 projets qu'ils jugent les plus utiles** : 1^{er} : 4 points 2^{ème} : 3 points 3^{ème} : 2 points. 4^{ème} : 1 point.

Pour les projets entre 100K€ et 400K€ : Les grenoblois classent leurs **2 projets qu'ils jugent les plus utiles** : 1^{er} : 2 points. 2^{ème} : 1 point.

• Comment les projets sont sélectionnés ?

1 projet de plus de 100K€ sera réalisé en 2016.

Plusieurs projets de moins de 100K€ jusqu'à épuisement de l'enveloppe maximale de 800 000€. Dans le cas de projets ex æquo, c'est celui qui sera arrivé le plus souvent en 1^{er} choix dans les bulletins, qui sera retenu.

• Quand a lieu le dépouillement ?

Le dépouillement a lieu le samedi à partir de 17h. Tout le monde est le bienvenu pour aider au dépouillement.

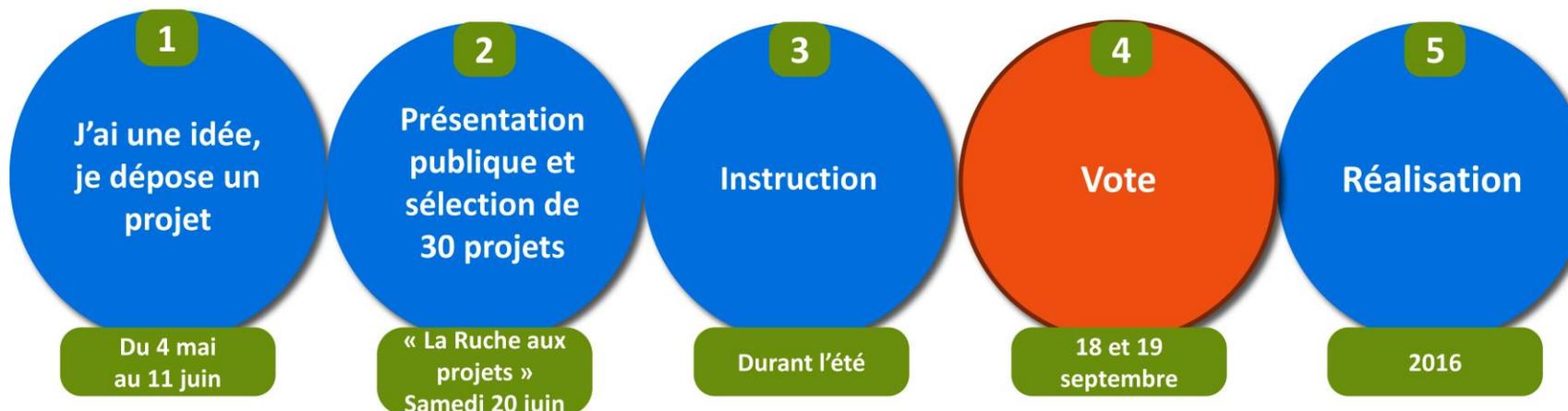
• Comment les projets votés le 19 septembre s'intègrent-ils dans le budget de la ville ?

L'élaboration du budget de la ville pour l'année 2016 est actuellement en cours. Le débat d'orientation budgétaire aura lieu au mois de novembre 2015.

Les projets votés dans le cadre du budget participatif seront intégrés aux investissements des budgets 2016 de la Ville et de la Métropole.

Le budget sera définitivement adopté en décembre 2015.

Budget participatif Grenoble 2015 – Mode d'emploi



Qui peut participer?

Il n'est pas nécessaire d'être Grenoblois. Il suffit d'avoir + de 16 ans.

Comment faire?

Déposez votre projet sur budgetparticipatif.grenoble.fr ou dans les Maisons des Habitants & Antennes Mairie

Que se passe-t-il à cette étape?

La Ville vérifie que votre projet entre bien dans le cadre du Budget Participatif(1). Si oui, il est publié sur le site internet et rendu public. Il peut passer à l'étape 2.

Qui peut participer?

Cette séance est ouverte à toute personne de + de 16 ans qui souhaite participer au débat et à la sélection des projets.

Les porteurs de projets doivent impérativement venir pour présenter leur projet.

Inscription obligatoire.

Que se passe-t-il à cette étape?

Les participants échangent, débattent et sélectionnent les 30 projets qui pourront passer à l'étape 3 : l'instruction.

Que se passe-t-il à cette à cette étape?

Les services rencontrent les porteurs des projets. Ils étudient les projets pour savoir s'ils sont réalisables, de quelle manière et à quel coût (1).

La liste de projets validée passe à l'étape 4 : le vote.

Qui peut participer?

Les résidents grenoblois de + de 16 ans.

Comment faire ?

Venez à l'Hôtel de Ville avec les documents indiquant votre identité et votre adresse.

Que se passe-t-il à cette étape ?

1 projet dont le montant est supérieur à 100 000 € et plusieurs projets dont le montant est inférieur à 100 000 € sont retenus dans une enveloppe cumulée de 800 000 €.

Les projets démarrent. Les porteurs de projets en suivent la réalisation.

(1) : Tous les projets **ne pourront pas être pris en compte** par le Budget participatif Grenoble 2015.

Plusieurs critères s'imposent... Pour en savoir plus, référez-vous au règlement, téléchargeable sur le site budgetparticipatif.grenoble.fr

